



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/12/13

Reçu en Préfecture le : 20/12/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 16 décembre 2013
D - 2013/753

Aujourd'hui 16 décembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Béatrice DESAIGUES

Programme de rénovation urbaine Aubiers-lac. Création d'une aire de jeux sur la Résidence du Lac. Financement. Autorisation.

Madame Elizabeth TOUTON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin de définir un projet de requalification du quartier des Aubiers dans la perspective de son intégration dans la dynamique de Bordeaux 2030 et des nouveaux quartiers de Ginko et des Bassins à flot, une étude pré-opérationnelle a été lancée en 2011. Elle a permis de définir un plan-guide pour une évolution de ce quartier avec des interventions ciblées sur les résidences du Lac et des Aubiers.

Le projet d'ensemble prévoit :

- le désenclavement du quartier grâce au développement des liaisons viaires, à la requalification des espaces publics avec la recherche d'une cohérence paysagère, et à une amélioration des déplacements doux, notamment piétons ;
- une nouvelle programmation pour développer la mixité sociale et fonctionnelle : diversification de l'offre de logements, développement des activités économiques, amélioration des équipements structurants et de proximité, réorganisation du stationnement.

Le projet est entré en phase opérationnelle en 2013 avec la démolition des 12 logements d'Aquitainis situés dans le bâtiment C2, en surplomb du cours des Aubiers. Ce préalable indispensable au bouclage viaire prévu dans le projet grâce à la prolongation du cours des Aubiers, permet d'ouvrir une perspective vers la plaine des Aubiers, mais aussi d'amorcer et de faciliter le désenclavement du quartier pour le rattacher à la ville.

La deuxième action opérationnelle du programme de rénovation urbaine concernera la résidence du Lac. Dans le cadre du développement des équipements de proximité et en réponse à une demande forte des habitants, le projet s'attache à retrouver des espaces dédiés aux enfants du quartier : un square de proximité et une aire de jeux.

L'aire de jeux envisagée sera créée en cœur de quartier pour les enfants de 1 à 12 ans. Le projet présenté comprend l'aménagement de l'aire de jeux et de ses abords, sur une surface d'environ 1 200 m².

Le maître d'ouvrage de l'opération est Domofrance en tant que propriétaire bailleur de la résidence du Lac, l'aire de jeux étant rétrocédée à la Ville après réalisation. La livraison de l'aire de jeux est prévue en février 2014.

Le budget réservé initialement par le maître d'ouvrage pour la réalisation de l'aire de jeux proprement dite était de 119 600 euros TTC. La Ville a demandé au maître d'ouvrage d'élargir le projet afin d'aménager de façon qualitative les abords immédiats de cette aire de jeux. Le projet final se chiffre à 192 343 euros TTC honoraires divers compris, soit un surcoût de 72 743 euros par rapport au budget initial.

Il a été convenu que le surcoût du projet serait pris en charge par Domofrance et la Ville, selon la répartition suivante :

- prise en charge directe par la Direction des Parcs, des Jardins et des Rives de certaines prestations (abattage et dessouchage/rabotage des peupliers, fourniture des jeunes arbres pour remplacer les arbres abattus, fourniture des bancs et corbeilles) valorisée à hauteur de 10 000 euros ;
- versement d'une subvention exceptionnelle par la Direction de l'Habitat, du Logement et de la Rénovation Urbaine de 30 000 euros dans le cadre du programme de rénovation urbaine du quartier ;
- prise en charge par Domofrance du solde.

Aussi, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

- signer tous les documents afférents à la mise en œuvre du projet de création de l'aire de jeux sur la résidence du Lac ;
- verser une subvention exceptionnelle de 30 000 euros pour la réalisation de cette aire de jeux.

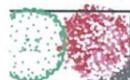
ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 décembre 2013

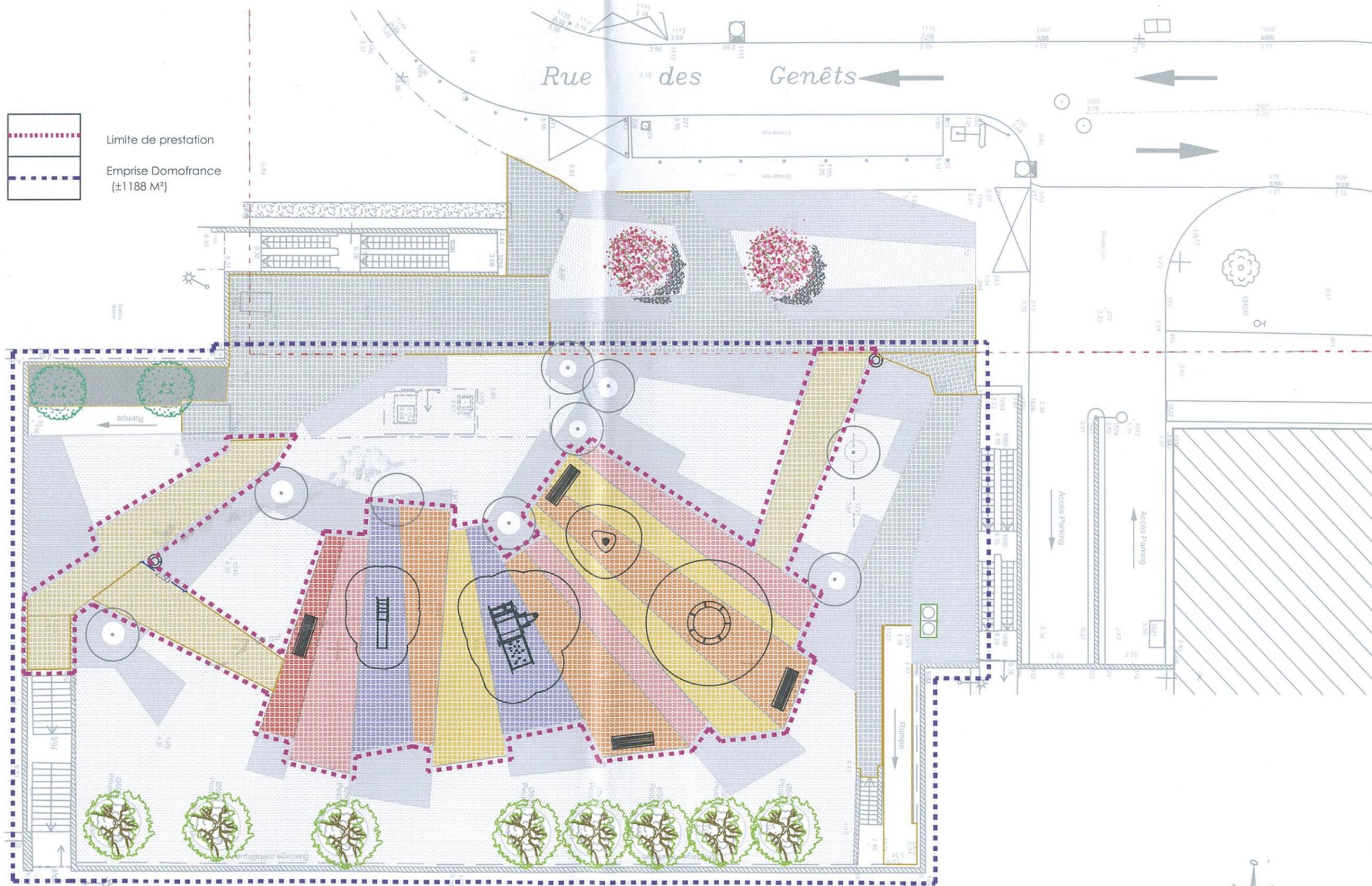
P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Elizabeth TOUTON

LEGENDE

-  charme existant
-  Peupliers existants
-  Sol souple
-  Allée béton à réaliser / existant conservé
-  Banc type 'Causeuse'
-  Portillon et clôture

-  Limite de prestation
-  Emprise Domofrance (±1188 M²)



OJET :

BORDEAUX
Résidence du Lac

Maître d'ouvrage :

DOMOFRANCE

110, avenue de la Jallière - 33042 Bordeaux
Tél : 05 56 07 94 34 / Fax :
Mail :

Architecte-Paysagiste :

D&H

Agence Sud-Ouest:
1, avenue du Bois du Chevreuil - 33610 CESTAS
Siège Social:
18, rue Guynemer 93380 GARCHES
Tél : 01.47.01.30.20 / Fax : 01.47.01.56.04
Mail : dhpaysages@dhpaysages.fr

TITRE :

Réalisation d'une aire de jeux

PLAN MASSE

DATE :

09/09/2013

ECHELLE :

1/200

PHASE :

PRO

INDICE :

01

Indice :

